

INFORMATIONS ACQUEREURS ARTICLE 54 LOI ALUR

IMMEUBLE SIS A:	COORDONNEES DU COPROPRIETAIRE	N° DES LOTS	Date de la demande :
SDC 85 CLOT BEY	CEDANT:	LT0000026, LT0000068	Demandeur : SCP ZERBIB- DOMENECH-FINO-
87 AVENUE CLOT BEY	CP1480059 M. TABOUE	L10000000	MICHELIS-JARDIN 28-30 AVENUE
13008 MARSEILLE	ARNAUD		ALEXANDRE DUMAS 13008 MARSEILLE
N° D'IMMATRICULATION : AG4824710	87 AVENUE CLOT BEY		Référence : TABOUE / CHAVANT
	APPT 2302 CLOT BEY		Dossier N° :
	13008 MARSEILLE		Clerc : ROSANO

	Exercice comptable N-1	Exercice comptable N-2
Montant des charges courantes du budget prévisionnel afférentes aux lots vendus	1 247,01 €	1 348,83 €
Montant des charges courantes hors budget prévisionnel afférentes aux lots vendus	0,00€	269,13€

577,31 €
1 026,04 €
2 428,17 €
14 804,86 €
0,00€
0,00€

INFORMATIONS UTILES À LA RÉGULARISATION DE LA VENTE

VIE DE LA COPROPRIÉTÉ

ASSURANCES

1 -	Nature et importa	ance de la garantie	:					
	• Multin	risques : RC - Incen	die - Dégât des	eaux		☑ oui	□ non	
	• Gara	ntie : Reconstruction		□ Valeur à neuf☑ Limitée à un capital de :	de :			
	autre	s risques garantis .						
-	Police N° MRI-2	85266						
-	Date :							
-	Nom et adresse	du courtier ou de l'a	agent : BELIER /	ASSURANCES 32 R	UE JOANNES C	ARRET	TSA 409	02
	69338 LYON	CEDEX 09						
-				LIER ASSURANCES				SA .
	40902 69338	B LYON CEDEX 09.						
- 1	Police Assurance	e Dommage ouvrag	es en cours :					
		de la construction d' te par le syndicat au		:		☑ oui □ oui		□ non ☑ non
N	° de police	Fournisseur		Adresse				
21	13410809	ALLIANZ		87 RUE DE RICHE	LIEU 75002 PAR	IS		
MODIFIC	ATION DU RÈ	GLEMENT DE CO	PROPRIÉTÉ					
-	du règlement	ndic a-t-il connaissance depuis sa nominati glement de copropriété intervenue en asse publiée à ce jour ?			□ oui		☑ non	
Si	oui, joindre le p	rocès-verbal de l'A0	G correspondant	e.				
- L	e règlement de d	copropriété a-t-il été	adapté à la loi S	SRU (<i>L. art. 49</i>) ?	□ oui		☑ non	
ASSEMB	LÉE GÉNÉRALI	E						
- [Date de la derniè	la dernière assemblée générale :		21/05/2	2025			
- [Date ou période	de la prochaine ass	semblée générale	e :				
SYNDIC								
- 0	Date de la derniè	ere désignation		21/05/202	25			
- (Syndic professio	nnel			☑ oui		□ non	
- l	_a copropriété co	onstitue-t-elle un sy	ndicat unique?		☑ oui		□ nor	1
	ombre syndicat s dresse syndicat		0	I	Date création :			

- Si non, co vendu(s) :	oordonnées du syndic du syndicat principal ou du s	syndicat secondaire o	dont dépend((ent) le(s) lot	s(s)
ASSOCIATION SY	/NDICALE - AFUL - UNION DE SYNDICATS				
- L'immeub	ole en copropriété est-il compris dans le périmètre d	d'une Association Sy	ndicale, d'un	e Associatio	n
Foncière U	Irbaine Libre (AFUL) ou d'une Union des Syndicats	s ?	□ oui	☑ no	n
- Si oui pré	ciser le nom, le siège et le représentant de cet org	anisme :			
ÉTAT D'AVANCE	MENT DE LA SITUATION TECHNIQUE ET FIN	IANCIÈRE DES TRA	AVAUX		
Date de la	National des travers	Etat	Etat d'avancement financie		
décision	davanceme	d'avancement technique (I)	Quote-part afférente aux lots	Montant(s) déjà appelé(s)	Montan restant appeler
Commentaires éve	entuels:		Total :		
.,	n cours (C), non commencé (NC) s verbaux concernant les décisions sur les trava	aux ci-dessus rense	eignés.		
•	J SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES		-		
- Le syndic	eat a-t-il un patrimoine (mobilier, immobilier, autre)	?	□ oui	☑ no	'n
- Dans l'aff	îrmative, en quoi consiste-t-il ?				
CONTRATS EN C	OURS AU BÉNÉFICE DU SYNDICAT				

 - Le syndicat est-il lié par des contrats générant des revenus ? (contrat d'affichage, contrat de location des parties communes, contrat conclu au titre d'une antenne relais) ? 	□ oui	☑ non
- Dans l'affirmative, en quoi consistent t-ils ?		
EXISTENCE D'EMPRUNTS		
- Existe-t-il un emprunt du syndicat pour son compte ou pour le compte de certa	ins copropriétair □ oui	es ? ☑ non
Si oui : - Objet de l'emprunt :		
- Nom et siège de l'organisme de crédit :		
- Référence du dossier :		
- La mutation entraîne-t-elle l'exigibilité de cette somme ?	□ oui	□ non
Joindre si possible, la copie du prêt.		
COPROPRIÉTÉ EN DIFFICULTÉ		
- Le syndicat est-il placé sous le régime de l'administration provisoire prévue par	r les articles 29-	1 et suivants de
la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 ?	□ oui	☑ non
- Existe-t-il un mandataire ad hoc en application des art 29-1 A et 29-1 B de la lo	oi n° 65-557 du 1 □ oui	0 juillet 1965 ? ☑ non
DROIT DE PRIORITÉ SUR LES LOTS A USAGE DE STATIONNEMENT (Art 8-1 d	e la loi du 10 j	uillet 1965)
Un droit de priorité consenti aux copropriétaires à l'occasion de la vente de lots à usage de stationnement a-t-il été voté en assemblée générale ?	□ oui	□ non
Joindre le procès-verbal de l'assemblée		
- Le règlement de copropriété contient-il une clause spécifique à ce sujet ?	□ oui	□ non

DOSSIER TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

DATE DE CONSTRUCTION DE L'INIVIEUBLE (Si date confide) :		
CARNET D'ENTRETIEN	☑ oui	□ non
Type immeuble :	□IGH	☑ autre
AMIANTE		
Champ d'application : immeuble dont le permis de construire a été délivré avant	ant le 1er janvier 19	97.
- L'immeuble est-il soumis à la réglementation sur l'amiante ?	□ oui	☑ non
- Les recherches effectuées ont-elles conclu à l'absence d'amiante ?	□ oui	☑ non
- L'immeuble a-t-il fait l'objet d'un repérage complémentaire et le DTA a-t-il été mis à jour depuis le 1er février 2012 (Décret du 3 juin 2011) ?	□ oui	☑ non
Joindre la fiche récapitulative du DTA.		
PLOMB (Constat de risque d'exposition au plomb)		
- L'immeuble a-t-il été édifié avant le 1er janvier 1949 ?	□ oui	□ non
- Si oui : Joindre la fiche récapitulative de synthèse concernant les parti (art L 1334-8 dernier alinéa du Code de la Santé Publique)	es communes	
- Existe-t-il des mesures d'urgence (DDASS, Préfecture) ?	□ oui	☑ non
TERMITES / ÉTAT PARASITAIRE DES PARTIES COMMUNES		
 - Une recherche a-elle été effectuée sur les parties communes ? Joindre l'état parasitaire, s'il y a lieu. 	□ oui	☑ non
AUTRES RISQUES SANITAIRES ÉVENTUELLEMENT CONNUS DANS L'IMME	UBLE	
- L'immeuble a-t-il été concerné par les risques de légionellose, radon, mérule	es, etc	
	□ oui	☑ non
Ces risques ont-ils fait l'objet d'un traitement ?	□ oui	☑ non
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE OU AUDIT ÉNERGÉTIQUE		
- L'immeuble est-il soumis au DPE collectif?	□ oui	☑ non
- Un diagnostic a-t-il été effectué ?	□ oui	☑ non
Joindre DPE ou AUDIT		
Joindre le PV de l'assemblée générale		
ASCENSEUR : CONTRÔLE TECHNIQUE QUINQUENNAL		
- Existe-t-il des ascenseurs ?	☑ oui	□ non
- Si OUI, ont-ils été installés antérieurement au 27 août 2000 ?	□ oui	☑ non
- Contrôle technique quinquennal	□ oui	☑ non
- les travaux de mise aux normes ont-ils concerné :		

	. ceux à réaliser avant le 31 décembre 2010 ?		□ oui	☑ non	
	. ceux à réaliser avant le 3 juillet 2013 ?		□ oui	☑ non	
	. ceux à réaliser avant le 3 juillet 2018 ?		□ oui	☑ non	
	Joindre la fiche récapitulative du contrôle technique.				
PISCI	NE				
	- Existence		□ oui	☑ non	
	- Si oui, dispositif de sécurité homologué		□ oui	☑ non	
MESU	JRES ADMINISTRATIVES				
	L'immeuble ou les locaux font-ils l'objet :				
	- d'un arrêté de péril ?		□ oui	☑ non	
	- d'une déclaration d'insalubrité ?		□ oui	☑ non	
	- d'une injonction de travaux ?		□ oui	☑ non	
	- d'une inscription à l'inventaire ou de classement comme monument his	storique ?	□ oui	☑ non	
	- d'une injonction pour le ravalement des façades ?		□ oui	☑ non	
	- d'un plan de sauvegarde (OPAH) ?		□ oui	☑ non	
INST	ALLATIONS CLASSEES AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRC	NNEMEN	IT (ICPE	:)	
	Existe-t-il une installation classée <u>dans</u> l'immeuble ? □ oui	□ non		☑ ne sais pas	
	- Si OUI, joindre déclaration et récépissé, autorisation ou enreg légionella en présence de tours aéroréfrigérantes.	istrement,	et rappor	t sur la présence	de
DIAG	NOSTIC TECHNIQUE GLOBAL				
	L'immeuble est-il soumis au DTG?	□ oui		☑ non	
	Un diagnostic a-t-il été effectué ?	□ oui		☑ non	
PLAN	PLURIANNUEL DE TRAVAUX				
	L'immeuble est-il soumis au PPT ?	□ oui		☑ non	
	Un projet de PPT a-t-il été voté par une AG ?	□ oui		☑ non	

Pièces jointes :

- 3 derniers PV d'AG
- Carnet d'entretien de l'immeuble

Date: 16/06/2025 Gestionnaire LAMY: Mme MERINO Cynthia

